

# VIEUX CORDELLIER

**DRAPEAU DU PEUPLE : FRATERNITÉ, ÉGALITÉ, LIBERTÉ.**

Bureau, place de l'École, 16 ; — Dépôt au dit bureau et rue Git-le-Cœur, 4.

Prix de l'abonnement pour Paris : un an, 8 fr., 6 mois, 4 fr. 25 c., 3 mois, 2 fr. 25 c. ; la Province, 12 fr., 6 25, 3 25 ; l'Étranger, 20 fr., 10 25, 5 25.

Les articles envoyés au journal doivent être signés. (AFFRANCHIR.)

## RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE

UNE ET INDIVISIBLE.

PARIS, 18 MAI.

### Résurrection du Vieux Cordelier.

Réactionnaires, auxquels j'ai peine à croire... Voici l'ami de Danton !

Démagogues sans systèmes, sans idées, sans instincts; plats valets de toute violence, instrumens intelligens de colère et de vengeance, vous, lâches thurifères de la guillotine, tombés en syncope devant le couteau qui vous attendait... si quelque jour vous étiez vomis de la tombe... voici le *Vieux Cordelier* !

Travailleurs égoïstes, zélés du médiocre, race antique des parvenus à la propriété, fasse le ciel que, demain, je ne répète pas avec Robespierre : « Les dangers intérieurs viennent des bourgeois; pour triompher des bourgeois, il faut rallier le peuple. » Bourgeois, puisqu'il faut t'appeler par ton nom, si ta bouche conspu la foi et le génie; si, doué soudain du courage de la peur, tu veux arrêter la République dans son essor vers les grandes choses, je suis là, pour te faire rentrer dans ton marais, moi, adorateur du beau, du grand et du juste, moi, artiste, moi, Camille Desmoulins.

Et vous, socialistes qui aspirez à organiser l'avenir, le bonheur; vous qui ne pensez point que la plus grande prospérité consiste pour nous à manger un égal brouet; hommes aimables, qui ne dédaignent pas les bonnes choses en communion avec vos frères; hommes sensés qui tenez compte de tous les besoins, de toutes les facultés, quelque soit votre nom, quelque patron que vous ayez, sans entrer dans la discussion de la pratique, je partage vos désirs et je veux qu'on essaie vos systèmes, car la base en est bonne : c'est la fraternité. Et vous me trouverez avec vous sur la brèche, car j'ai été arraché à ma Lucile pour avoir aimé d'un amour trop précoce, le bonheur et le repos.

Oui, je suis tombé avec les *indulgents*; mais il est un crime de lèse-humanité devant lequel je me relèverai avec les *implacables* : le crime, le vice unique, le vice générateur, l'égoïsme. Égoïste, quels que soient ton masque et ton nom, j'ai pour toi, pour toi seul, entends-tu bien, du vrai fiel d'honnête homme !

Lecteur non-élevé, lecteur élevé, bien élevé, mieux élevé, si tu m'as lu jadis, tu trouveras sans doute que ma phrase a considérablement perdu et que j'ai laissé quelque chose dans la tombe.

Heureux si je n'y ai laissé que mon style et si je ressuscite avec le même dévouement pour la sainte cause du peuple... et des peuples.

### Surveillons l'escamotage.

Sous le régime à jamais déchu, le cumul des fonctions publiques a été violemment attaqué; les questions d'incompatibilité ont été soulevées, disons-le, avec bonheur vis-à-vis de la logique, du bon sens et du juste; mais les meilleurs argumens sont venus se briser contre cet écueil inévitable... le... nous sommes satisfaits.

En présence de notre devise républicaine, *liberté, égalité, fraternité*, se demander si le cumul sera aujourd'hui permis, paraît ridicule; mais, en présence des actes de quelques représentans, c'est une nécessité.

Pauvre peuple! tu ne seras donc jamais diplomate. Trop confiant, tu as cru aux protestations de *désintéressement* qui pleuvaient dans toutes les professions de foi, c'est à tort! Et, pour t'en convaincre, examine avec moi ce que tes représentans entendent par *désintéressement*, par « mourir pour la patrie, est le sort le plus beau, etc. » Suivons-les dans leur petit calcul d'arithmétique.

### Raisonnement logique du Représentant du peuple.

Je suis procureur-général et représentant du peuple. Que vais-je faire! Comme procureur-général, je touche 15,000 francs; comme représentant, je touche 8,000 francs, je dois, moi républicain désintéressé, renoncer à quelque chose.

Si je renonce au titre de procureur-général, je ne suis plus que représentant, et je ne touche que 8,000 francs, il y a pour moi perte.

Si, à la prochaine législature, je ne suis pas réélu, je ne suis plus... rien! donc, je ne puis renoncer à mon titre de procureur-général : conservons une poire pour la soif.

Si je renonce à la représentation nationale, je serai seulement procureur-général, je n'aurai rien gagné, je renonce donc... à cette idée.

D'après ces considérations, afin de concilier les intérêts publics et mes intérêts privés, je conserve mon titre de procureur-général et les appointemens y attachés; de plus, je conserve le titre de représentant du peuple; mais je fais à la patrie le sacrifice des 25 francs par jour. Vive la République!

De sorte que ce républicain, à sa manière, cumule les titres, puis reçoit 15,000 francs pour les fonctions de procureur-général qu'il n'exerce pas, et ne reçoit rien pour celles de représentant du peuple qu'il exercera. Enfin, il percevra 15,000 francs pour ses travaux, tandis que les autres représentans ne percevront que 8,000 francs. Voilà l'égalité, la fraternité de ces nobles représentans.

Représentant, égoïste qui veut noyer une question de principe dans une question pécuniaire, le *Vieux Cordelier* ne peut te passer ce tour d'escamoteur.

Il ne s'agit pas de savoir si tu pourras absorber double traitement, quand, en réalité, tu ne rempliras qu'une fonction; ou si encore, ce qui est plus absurde, toucher les appointemens attachés aux fonctions que tu ne peux matériellement exercer, tandis que tu ne percevras rien pour celles que tu exerces réellement.

Mais il s'agit de savoir si tu peux être à la fois représentant et procureur général.

De deux choses l'une; les fonctions de procureur général constituent oui ou non une sinécure. Dans le premier cas, il faut les supprimer; dans le second, il faut que celui qui en a le titre les exerce. Il doit en être ainsi à l'égard de toutes les autres fonctions.

Je le répète, toute fonction doit être remplie, sinon ce n'est plus une fonction nécessaire, c'est une sinécure, dès lors il faut la supprimer.

Les représentans dont nous venons de parler sont encore, qui pourrait le croire, des *cumulards modérés*: il en est d'autres dits *cumulards renforcés*, qui cumulent et les titres et les traitemens y attachés; et parmi eux nous citerons les bons citoyens désintéressés, Hase, Letrone et Mignet, réunissant chacun, sur sa tête, cinq ou six fonctions, et dans sa bourse, cinq ou six traitemens dont chacun pourrait suffire à une famille. Opudeur! où es-tu? ô République démocratique! sont-ce là tes enfans? ô peuple! sont-ce là tes élus.

J'oubliais parmi les *cumulards renforcés*, le citoyen Etienne Arago, directeur général des postes et représentant à l'Assemblée nationale.

Direction	fr. 15,000 au moins
Représentation	8,000
Total	23,000

Cependant ce citoyen n'est peut-être pas tout à fait aussi coupable qu'on pourrait le croire au premier abord; sachez qu'il a des dettes, et alors vous conviendrez avec moi que la République ne pouvait mieux faire que de l'aider à les acquitter. (Manière républicaine de payer ses dettes.)

Citoyen Étienne Arago, failli et représentant, (ô moralité!) tu as avoué dans ta réponse au *Père Duchêne*, que tu avais encore des dettes; et tu as ajouté que c'était par des *sacrifices incessans et bien lourds* que tu étais parvenu à les payer presque en totalité. Ne pourrais-tu pas encore faire le sacrifice de ta calèche à deux chevaux? Dispense-toi; allons, de la pudeur. Dispense-toi de couvrir de la poussière que soulève tes coursiers, tes pauvres créanciers mis à pied par ta faillite.

Tu dis que tu as été porté à la direction des postes par l'acclamation populaire, au sortir des barricades, et qu'il y avait du danger à aller s'emparer de cette direction!

Si tu n'y avais mis un peu de complaisance, voyons, pourquoi l'acclamation populaire t'aurait-elle choisi plutôt qu'un autre? Et puis, en vérité, si j'admire le courage des braves qui les premiers ont soulevé le pavé des barricades (et qui aujourd'hui sont comme ci-devant sur le pavé), je ne puis, avec la meilleure volonté du monde, voir un trait de bravoure dans cet acte qui consiste à s'emparer d'une place de 15,000 fr. Le poste des postes, conviens-en avec moi, était le plus facile à prendre. Le danger de la République veut-il que tu conserves encore ce poste, car tu ne parles pas de l'abandonner? Abandonnes... les... postes! Vivre par la patrie, etc., etc.

Nous espérons et nous sommes convaincus que la Chambre ne prendra pas de demi-mesure, il faut résoudre la question et la trancher d'une manière définitive; d'après la discussion qui a eu lieu dans les bureaux des représentans chargés de la solution de cette question, il y a tout lieu de croire qu'elle sera résolue dans notre sens.

### Louis Blanc outragé par ses collègues.

Un homme d'étude, mais d'étude généreuse, est soudain, sans intrigues, devenu homme politique. Dans des jours d'incertitude, de malaise, de misère,

il a accepté la mission de maintenir dans le calme le peuple des barricades, le peuple des travailleurs qui avait faim... et il a rempli cette tâche, il a fait patienter la misère... Comment? En plaçant entre le pauvre et le riche l'épave de l'espérance et des plus nobles sentimens...

Et ce sont des représentans du peuple qui ont la lâche audace d'injurier cet homme quand il vient à la tribune dire qu'il est pour le droit et non pour la violence, et qu'il n'a point pris part à la violation de l'Assemblée!

Ce vaillant théoricien, auquel on ne peut reprocher que des instincts trop généreux, des représentans dits du peuple, l'ont apostrophé de lâche! C'est cet homme, dont les actes et les écrits ont toujours émané d'une même inspiration consciencieuse, c'est Louis Blanc dont les collègues indignes ont suspecté la bonne foi! C'est à cet homme de dévouement qu'on a dit en pleine assemblée: Vous n'avez jamais eu de cœur!

Ah! certes, Louis Blanc ne connaît point notre être, si le cœur humain est le vôtre, trembleurs et calomnieux! Il vous mesurait à son aune quand on vous disait: Vous êtes tous des hommes d'honneur, des hommes de cœur.

Et malgré sa générosité, vous avez couvert de vos vociférations la voix de ce collègue, et vous n'avez pas eu plus de respect pour sa pensée que n'en avaient eu pour son corps d'enfant les gardes bourgeois qui ne l'ont poussé au milieu de vous qu'après avoir lacéré ses habits.

Vous êtes des misérables; si les sténographes savent leur métier, c'est en ces occasions que les âmes se font connaître, et nous savons dès aujourd'hui qui vous êtes.

Un mot seulement: on ne décapite point une société basée sur la solidarité, et dont chaque membre peut devenir tête. A bon entendeur, salut!

#### Caussidière et la gratitude de ses collègues.

Chaque jour, l'Assemblée nationale se signale par ses scènes pleines de dignité. Le 16, c'était le préfet de police, représentant du peuple, qui essayait les interpellations soupçonneuses des soutiens de la République. Caussidière accusé de n'avoir pas rempli son devoir, et d'avoir prêté la main aux factions, lui qui, intervenant dans une querelle d'amour-propre, n'a pas même ménagé ses vieux amis les montagnards et les a si paternellement bousculés! Caussidière qui, comme il l'a dit à la Chambre (et il pouvait se dispenser de le dire), a fait l'ordre avec le désordre, ce qui était la chose la plus difficile, et en même temps la plus nécessaire dans des jours de révolution! Caussidière enfin qui, avec l'aide de la population parisienne, mais d'une population débridée, a obtenu une diminution notable dans les crimes, dans les délits et jusque dans les contraventions! Mais qu'est-ce que cela devant les antécédens d'un républicain de l'avant-veille? Il était républicain avant que vous ne songeassiez à l'être, donc il doit vous être suspect. Et il en sera de même toutes les fois que vous croirez avoir quelque prise contre d'anciens et robustes dévouemens.

Vous avez obtenu ce que vous desiriez sans doute, une double démission, mais nous croyons que la population n'est pas de votre avis: il vous faut une police lâche, provocatrice, préventive; il vous la faut telle qu'elle était il y a quelques mois, n'est-ce pas? Nous pensions, nous, qu'on pouvait changer de moyens en changeant de but.

Prenez garde, représentans, de mettre la révolution hors la Chambre!

#### A bas les Clubs!

Le 25 février, certains hommes avaient été fléchis par l'opinion publique, nous pensions que leur règne était passé, que leur influence était perdue, nous étions trompés. Aujourd'hui plus que jamais ils relèvent la tête; faux démocrates, ils sont d'autant plus dangereux qu'ils présentent la misère du peuple pour

le baillonner de nouveau, si Thiers a disparu de la chambre, son drapeau y flotte encore et compte de nombreux partisans, parmi eux se distingue le citoyen Billaut. Examinez son projet de loi sur les attroupemens et vous y reconnaîtrez le semptembris-té: Thiers, son maître, n'aurait pas mieux fait. Citoyens, mesurez les distances, ayez le compas dans l'œil, si vous formez un groupe à moins de 1,500 mètres du palais de l'Assemblée, eussiez-vous les intentions les plus pacifiques, tremblez, car le banissement est suspendu sur vos têtes. Voilà ce qu'on entend par liberté de réunion, voilà jusqu'où s'étend la confiance de ceux que vous avez chargés de vous représenter, de vos commis enfin! et l'on viendra vous dire: le peuple est souverain, c'est de lui que nous tenons nos mandats, c'est son bonheur qui doit nous préoccuper.

Si nous nous demandons maintenant ce qu'a fait le citoyen Billaut pour le peuple, pour la République, nous découvrirons bientôt en lui un des ennemis les plus audacieux de nos institutions républicaines. L'avez-vous vu assister au banquet: Où était-il dans ce grand jour? Pourquoi s'est-il tenu à l'écart? C'est qu'il brigait un portefeuille, c'est qu'il était certain, le ministère Guizot disparaissant, de trouver place au pouvoir. L'avez-vous vu au milieu de vous sur les barricades? Non, pourquoi? C'est qu'il n'était pas républicain? et le lendemain de la victoire, a-t-il paru, s'est-il montré quelque part? Non, et pourquoi? Parce qu'il n'avait pas confiance dans notre victoire, et parce qu'enfin le deuil d'un portefeuille est le deuil de plus d'un jour.

Qu'il pleure ses espérances déçues (il en a le droit), mais qu'il nous laisse jouir de notre triomphe.

Son projet de servilisme n'est que l'avant-garde; bientôt, frères, il ne nous sera plus permis, si nous ne levons aussi la tête, de nous réunir en un lieu quelconque pour causer des intérêts de la patrie.

N'entendiez-vous pas le 16 mai, sur les boulevards, sortir des rangs de la garde nationale, ces cris: A bas les clubs, vive l'Assemblée nationale!

Oui, nous crierons aussi vive l'Assemblée nationale; mais nous crierons également: Vive la liberté de la presse, la liberté de réunion, vive les clubs, cette presse vivante, la presse du peuple.

Cette protestation d'une partie de la garde nationale contre nos réunions, contre plus de cent mille bons citoyens, nous fait un devoir de publier, dans notre feuille ouverte à toutes les idées généreuses et démocratiques, la proposition suivante faite au club des Hommes libres, et adoptée par lui. On verra par cette proposition, quelles sont nos vues, et comment nous entendons jouir du droit conquis.

Nous invitons les membres des clubs qui connaîtront notre publication, à présenter dans leur réunion cette proposition, et à nous faire part de leur adhésion.

#### Proposition du citoyen Bruno-Sieurac, adoptée par le club des hommes libres.

Séance du 29 avril 1848.

... Nous invitons tous les clubs à examiner d'urgence s'il n'est point nécessaire de faire une déclaration qui pose nettement ce que nous entendons par liberté de réunion et quelles sont les garanties d'existence que la loi doit donner aux clubs.

Quant à nous, membres du club des Hommes libres, nous déclarons:

1° Tout club peut se former sans autorisation spéciale: cette autorisation devant être dans la loi elle-même.

2° Les discussions des clubs seront libres comme la presse et aux mêmes conditions de décence et de dignité.

3° Aucun club ne peut être fermé temporairement ou dissous par l'autorité pour cause politique.

4° Si dans un club des mesures contraires à l'existence même de la République sont proposées, seront seuls responsables: l'auteur de la proposition, le président ou le citoyen faisant fonctions de président et tout membre du club considéré comme instigateur ou complice. Ainsi, il ne sera point loisible à des au-

torités ou à des partis quelconques de pousser dans les clubs des agens provocateurs, afin d'entraîner la suppression de ces clubs.

Acceptée par les clubs, cette proposition sera soumise à l'Assemblée nationale.

#### Un mot sur les travaux de l'Assemblée nationale.

L'attitude prise par l'Assemblée nationale est celle d'un grand jury d'instruction contre les hommes égarés qui ont envahi le sanctuaire de ses délibérations. — La colère est sur bien des banes. — La droite a éclaté en apostrophes violentes contre la gauche, où réside l'espoir de la démocratie, où siègent les hommes qui sauveront la République et la France.

Les événemens regrettables qui sont sortis contre toute attente de la manifestation pour la Pologne, auront eu cet heureux résultat de faire sortir de son apathie cette Chambre qui n'a pas même pu arrêter encore son règlement.

Les circonstances sont graves!

La révolution de 1848 a été faite par l'explosion des sentimens généreux depuis 18 ans comprimés; elle a été faite par la souffrance et la misère d'une classe d'hommes à laquelle déjà on semble ne plus songer.

Il est dangereux, citoyens représentans, de ne proclamer que des droits; il faut travailler à leur réalisation; il faut surtout ne pas oublier le caractère de la révolution qui vient de s'accomplir, des tendances dont elle est l'expression.

Le peuple a demandé sur ses barricades, en face du gouvernement provisoire qui le lui a promis, le changement radical de la condition à laquelle il a, jusqu'ici, été si misérablement réduit. Le peuple a demandé l'abolition par le travail des souffrances physiques dont il est aujourd'hui encore la bien-patiente victime; et comme conséquence de ce premier principe, le bienfait de cette éducation politique et morale qu'il faut lui apprendre, si vous ne voulez pas que le suffrage universel, que la souveraineté du peuple ne soient, comme par le passé, qu'un vain mot!

Or, il y a péril aujourd'hui, à vouloir ressembler au passé.

La République doit être démocratique, c'est-à-dire que, faite par le peuple, elle doit être pour lui; elle doit être sociale, c'est-à-dire faite pour les travailleurs, sacrifiés jusqu'ici à l'impitoyable aristocratie du capital.

Est-ce un pays civilisé que celui où une partie de la nation est vouée à la cupide exploitation de l'autre; où la misère et la souffrance sont le partage des uns, presque toujours les plus laborieux; le bien-être et le bonheur, le lot des autres, presque toujours les plus oisifs et les moins méritans.

Le peuple a bien attendu! Il attendra peut-être encore; mais il faut vous hâter pour ne point laisser éclater cette terrible colère que font sourdre vos démonstrations armées, parce que basées sur des sentimens égoïstes, elles ne triompheront jamais d'un effort qui a pour point de départ la haine du privilège, et pour but la justice.

Écoutez, citoyens représentans, l'un des hommes qui a le plus profondément pénétré dans ces fibres douloureuses de la condition du peuple, écoutez ce publiciste qui siège au milieu de vous:

Aussi longtemps que le peuple craindra que l'on ne s'occupe pas sérieusement du changement radical qui doit s'opérer dans sa condition, nulle paix intérieure, nul ordre durable, moins encore à cause des souffrances physiques, que parce qu'au fond des âmes existera le sentiment de la justice violée!

Ouvrez au peuple les portes de l'avenir, si vous ne voulez pas qu'il les brise. (LAMENNAIS).

La réaction comprendra-t-elle ce langage et voudra-t-elle enfin conjurer les maux incalculables qu'elle peut, en méconnaissant ces conseils, amonceler dans l'avenir!

Le gérant, LARDÈT.

Imp. de J. FREY, 35, rue Croix-des-Petits-Champs.